17 déc 2008 -15:17

Yves Leterme et Paul magnette se réjouissent de l'accord entre Electrabel-GdF Suez et E.ON

Le Premier ministre Yves Leterme et le ministre du Climat et de l'Energie Paul Magnette se réjouissent de l'annonce par Electrabel - GdF Suez du contrat conclu avec le producteur d'électricité allemand E.ON AG.

Le Premier ministre Yves Leterme et le ministre du Climat et de l'Energie Paul Magnette se réjouissent de l'annonce par Electrabel - GdF Suez du contrat conclu avec le producteur d'électricité allemand E.ON AG.

Le Premier ministre Yves Leterme et le ministre du Climat et de l'Energie Paul Magnette se réjouissent de l'annonce par Electrabel - GdF Suez du contrat conclu avec le producteur d'électricité allemand E.ON AG.
Le contrat implique le transfert à l'entreprise énergétique allemande E.ON AG de 1.700 MW de la capacité de production belge, soit plus de 11% de la puissance totale. E.ON AG devient par ce contrat le troisième producteur sur le marché belge de l'électricité. Pour les consommateurs et entreprises belges, cela devrait signifier que des prix plus compétitifs pourront être offerts.
Ce changement de cap correspond directement aux objectifs du gouvernement fédéral en vue d'augmenter la concurrence sur le marché belge de l'électricité. Cela constitue en outre une étape supplémentaire de la poursuite de la libéralisation des marchés de l'énergie, un processus poursuivi dans l'intérêt des entreprises et des ménages. Pour conclure, il s'agit d'une réponse directe à l'une des recommandations critiques de la Commission européenne du 16 décembre 2008 dans le cadre d'une politique essentielle en matière socioéconomique.
Le Premier ministre et le ministre du Climat et de l'Energie rappellent qu'en 2008 déjà, le paysage énergétique belge a été profondément réaménagé grâce à quelques décisions stratégiques. Ainsi, la part de capacité nucléaire d'Electrabel-GdF Suez dans les centrales nucléaires belge a été redistribuée au profit du deuxième acteur SPE, ce qui a permis à ce dernier d'atteindre une part de marché de 15%. En outre, la participation de Suez dans Distrigas a été vendue à l'italien Eni. La part de GdF dans SPE a été vendue au britannique Centrica, ce qui a fait de cette dernière l'actionnaire majoritaire de SPE.

.be

© 2019 - news.belgium.be